



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01190049

Ancien N° régional : 01352513

Lac et marais Chalette

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 3,60 ha

Ain ARBIGNIEU, COLOMIEU

Niveau de connaissance

| | | | | | | | |
|---------------------|---|------------|---|------------|---|-------------|---|
| Milieux naturels | 3 | Amphibiens | 1 | Reptiles | 0 | Coléoptères | 0 |
| | | Mammifères | 1 | | | Libellules | 1 |
| Végétaux supérieurs | 2 | Oiseaux | 0 | Crustacés | 0 | Orthoptères | 0 |
| Mousses, lichens | 0 | Poissons | 0 | Mollusques | 0 | Papillons | 1 |

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 12

Description et intérêt du site

Le massif du Bas-Bugey est une région d'une très grande richesse biologique. A l'écart des principales voies de communication, il reste bien préservé. Mais c'est sa physionomie qui présente le plus d'intérêt. De la plaine du Rhône au sommet du massif (Molard Dedon, 1219 m), le dénivelé est de près de 1000 m. Les conditions climatiques rencontrées sur l'ensemble du massif sont particulièrement variées et permettent une grande diversité botanique. Les milieux rencontrés sont aussi divers que tourbières, lacs, forêts montagnardes, pelouses sèches, pâturages, falaises... Cette combe, située dans un contexte forestier, est occupée par un lac et des milieux humides annexes. Le marais Chalette appartient aux tourbières dites alcalines. Elles se développent sur des sols riches en calcaire. La tourbe qui s'y accumule est formée de nombreuses laïches mais aussi de mousses particulières : les hypnacées. Les tourbières alcalines sont fortement présentes dans les vallées alluviales et les Préalpes calcaires où l'influence des glaciers jurassiens et alpiens a été importante. Elles représentent 55% de la surface des tourbières de la région. Les milieux de tourbières alcalines sont en général très variés. Le marais Chalette est caractérisé par une mosaïque de milieux. Se juxtaposent bas-marais alcalins, boisements d'aulnes ou encore cladiaie (formation végétale dominée par le marisque). La diversité floristique du marais est relativement importante. Plusieurs espèces remarquables s'y développent. Citons par exemple la Germandrée d'eau ou encore la Laïche faux-souchet, qui sont protégées de même que la Grande douve, renoncule à fleurs jaunes reconnaissable à ses feuilles étroites pouvant atteindre vingt cinq centimètres et à sa hauteur imposante.

Milieux naturels

| | |
|--------|--|
| 44.911 | BOIS D'AULNES MARECAGEUX MESOEUTROPHES |
| 53.3 | VEGETATION A CLADIUM MARISCUS |
| 54.2 | BAS-MARAIS ALCALINS |

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

| | |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| Laïche faux-souchet | <i>Carex pseudocyperus L.</i> |
| Renoncule Langue (Grande douve) | <i>Ranunculus lingua L.</i> |
| Germandrée d'eau | <i>Teucrium scordium L.</i> |
| Fougère des marais | <i>Thelypteris palustris Schott</i> |

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

Pas de données disponibles

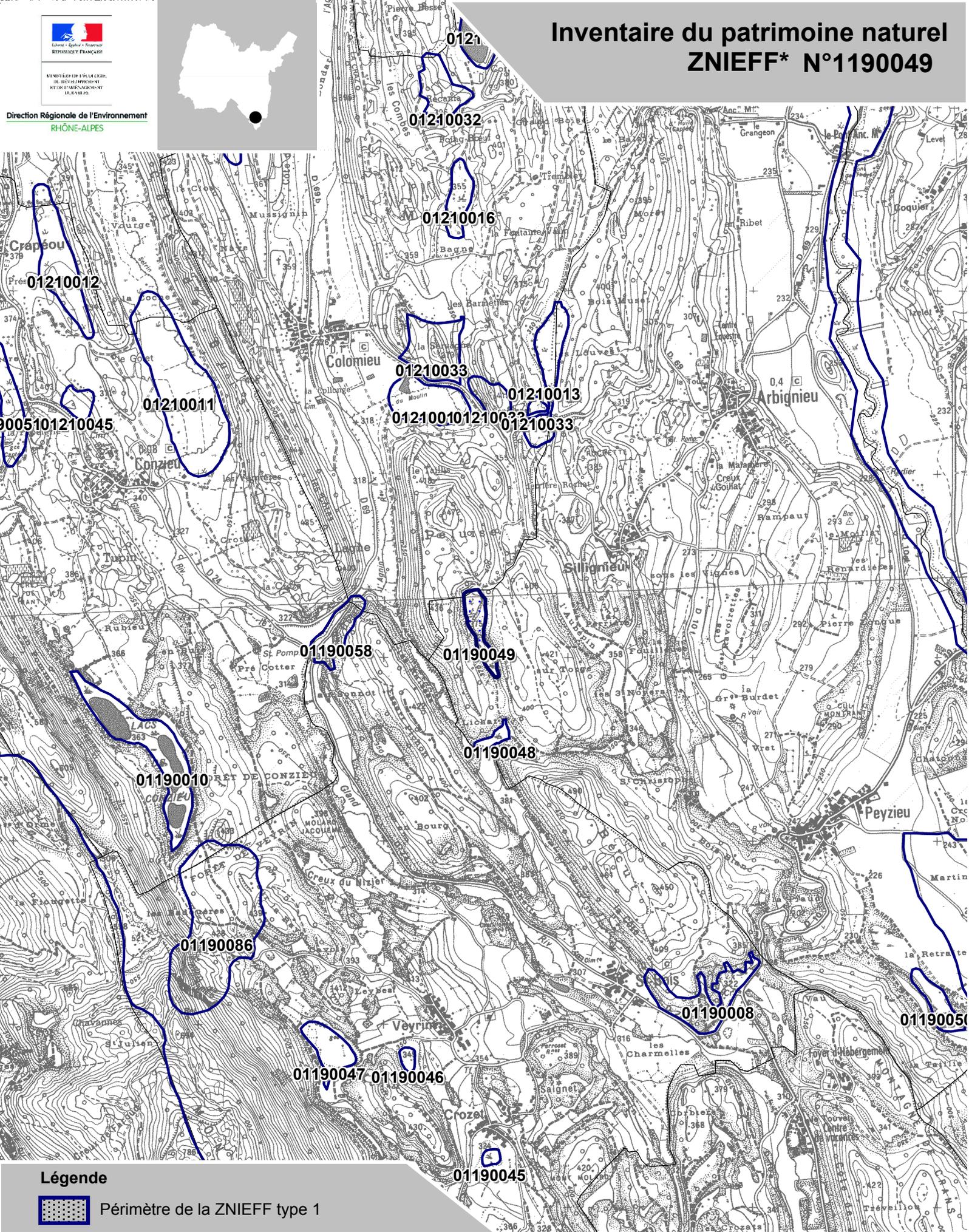


LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT
 DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
 RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1190049



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
 Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Ancecy



Echelle : 1 / 25 000
 fonds IGN Scan 25 (C)